

Evaluation de l'impact d'un changement des formules standardisées de nutrition parentérale pédiatrique dans un service de réanimation néonatale

HOWLETT J.¹, PRUDENT C.¹, HUGUENY J.¹, SEMAMA D.², MARTIN D.², LAZZAROTTI A.¹, FAGNONI P.¹

¹ Pharmacie – CHU de Dijon 14 rue Gaffarel 21000 DIJON

² Pédiatrie – CHU de Dijon 14 rue Gaffarel 21000 DIJON

INTRODUCTION :

- Afin de répondre aux exigences de l'ANSM de fournir des données de stabilité et stérilité, le laboratoire auprès duquel nous faisons sous-traiter la préparation des formules standardisées de nutrition parentérale pédiatrique nous a imposé de **réduire leur teneur en calcium**.
- Lorsque ces formules ne sont pas adaptées, les pédiatres ont recours à la préparation de mélanges personnalisés dans le service de soins, ce qui n'est pas conforme à la circulaire parue en mars 2015.

OBJECTIFS :

Quel est l'impact sur la prise en charge des nouveau-nés grands prématurés en réanimation néonatale ?

- S'assurer que le changement n'a pas un effet néfaste sur le **contrôle des calcémies** et le remodelage osseux.
- S'assurer qu'il n'entraîne pas un recours plus fréquent à la **préparation de formules personnalisées** dans le service de soins.

METHODE :

- Etude comparative avant-après le changement

Comparaison :

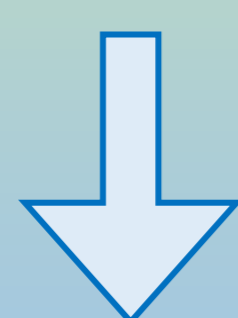
- Apports calcium quotidiens (oral + parentéral)
- Calcémie corrigée
- Taux de phosphatases alcalines
- Recours à des formules personnalisées

RÉSULTATS :

	Avant		Après	p
Apports calcium quotidiens (mg/kg/j)	55 ± 10	↓	48 ± 8	0,02
Hypocalcémies la 1 ^{ère} semaine de vie	0	=	1 (7)	0,45
Hypercalcémies à 1 semaine de vie (%)	7 (58)	↓	2 (22)	0,18
Hypercalcémies à 2 semaines de vie (%)	2 (22)	↓	0	0,21
Taux de PAL à 2 semaines de vie (UI/L)	633 ± 366	=	422 ± 154	0,10
Recours à des formules personnalisées (%)	6 (30)	↓	1 (6)	0,07

DISCUSSION et CONCLUSION :

Pas d'augmentation des hypocalcémies
Diminution des hypercalcémies
Pas d'impact sur le remodelage osseux (PAL)



Tendance au **meilleur contrôle des calcémies**

Moins de recours à la préparation de formules personnalisées



Sécurisation des pratiques et meilleur respect de la circulaire de mars 2015